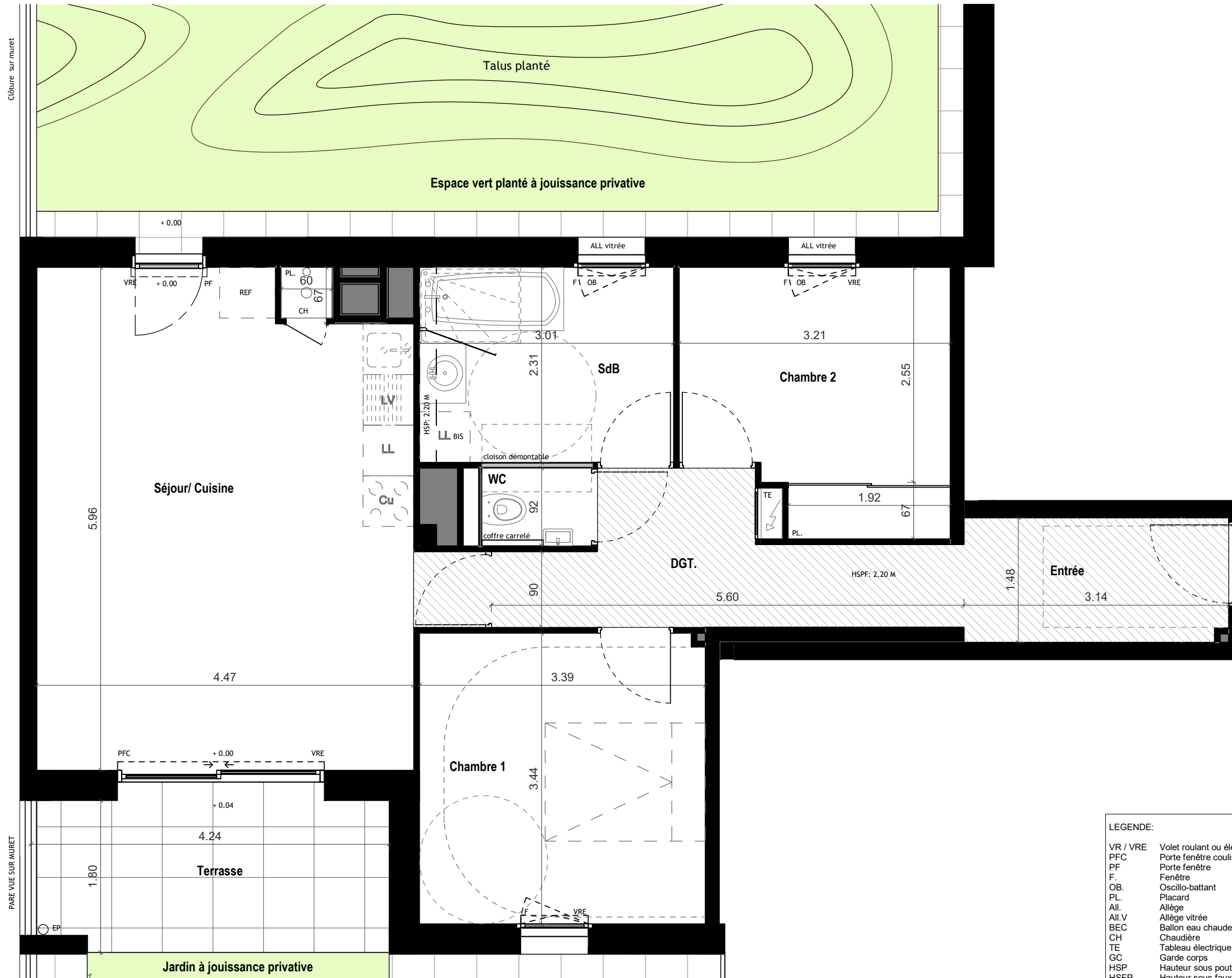


# PLAN DE VENTE NOTAIRE

## PLAN 1/2



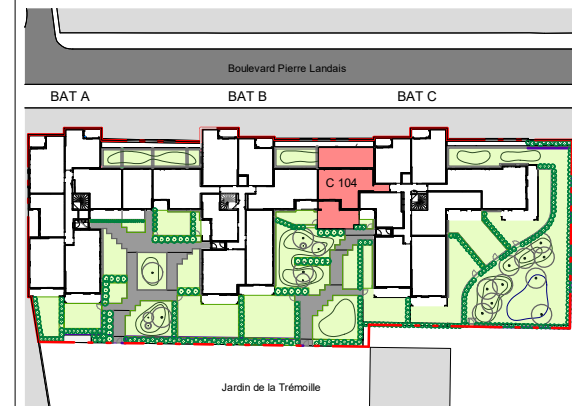
**LEGENDE:**

- VR / VRE Volet roulant ou électrique
- PFC Porte fenêtre coulissante
- PF Porte fenêtre
- F. Fenêtre
- OB. Oscillo-battant
- PL. Placard
- All. Allège
- All.V Allège vitrée
- BEC Ballon eau chaude
- CH Chaudière
- TE Tableau électrique
- GC Garde corps
- HSP Hauteur sous poutre
- HSFP Hauteur sous faux plafond
- REF Emplacement réfrigérateur
- LL Emplacement Lave-linge
- LV Emplacement Lave-Vaisselle
- 0.00/+0.02 Niveau intérieur / Niveau extérieur
- Faux plafond / soffite : 2.20 m
- Talus planté

**EN SCENE**  
boulevard Pierre Landais  
35 500 Vitré

MAITRE D'OUVRAGE  
**ARC PROMOTION ARMORIQUE**  
1, rue Genevieve de Gaulle - Antonioz  
CS 40832 - 35208 RENNES Cedex 2  
groupe.arc@groupearc.fr  
T: 02 99 86 13 86

ARCHITECTE  
**LEBUNETEL + ASSOCIES**  
1122 avenue du Pirée - Le Dôme -  
34000 Montpellier  
contact@lebunetel.eu  
T: 04 67 13 81 20



LOT N°	BATIMENT	APPARTEMENT	TYPE	NIVEAU
192	C	C104	T3	R+1

SURFACES HABITABLES	
Séjour/ Cuisine	26.71 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.65 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.24 m <sup>2</sup>
DGT.	7.08 m <sup>2</sup>
SdB	6.95 m <sup>2</sup>
Entrée	4.62 m <sup>2</sup>
WC	1.20 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>67.45 m<sup>2</sup></b>

SURFACES ANNEXES	
Espace vert planté à jouissance privative	43.93 m <sup>2</sup>
Jardin à jouissance privative	28.70 m <sup>2</sup>
Terrasse	7.41 m <sup>2</sup>

Nota:  
En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.  
Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension.  
Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés.  
Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques.  
La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitifs. Les surfaces des placards sont inclus dans les surfaces des pièces.